



PENSER LES EXPOSITIONS DE MANIÈRE DURABLE AU MEG

Un musée
Ville de Genève

www.meg-geneve.ch



Impact de la Charte de Responsabilité Ecologique et Sociale des Expositions (CRESE) sur la collaboration avec les scénographes

Cadre Institutionnel

- Nouveau plan stratégique 2020-2024 du MEG
<https://www.meg.ch/fr/propos-du-meg/plan-strategique-2020-2024>
 - Formalisation d'une conscience environnementale et sociétale
 - Démarche d'**éco-conception** pour ses expositions.
 - Objectif de devenir un musée de référence

Ambition

- Devenir un musée de référence en matière de développement durable

Buts

- Contribuer aux objectifs de développement durable et s'engage à minimiser les déchets et les polluants
- Inclure le thème du développement durable au contenu de toutes les expositions

Objectifs

- 60 à 70 % du matériel d'exposition est recyclé, réemployé ou réutilisé
- Objectif zéro plastique non recyclé et non recyclable
- Insérer les divers objectifs de développement durable dans la réflexion des expositions

Cadre Institutionnel

L'engagement du MEG se fait en cohérence avec :

- La politique climatique de la Ville de Genève

<https://www.geneve.ch/fr/actualites/dossiers-information/changement-climatique-geneve/gouverner/ville-geneve>

- La feuille de route du département du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN)

<https://www.geneve.ch/fr/autorites-administration/administration-municipale/departement-culture-transition-numerique/feuille-route-0>

- Le plan climat cantonal d l'Etat de Genève

<https://www.ge.ch/teaser/plan-climat-cantonal-geneve-2030/plan-climat>

- La stratégie pour le développement durable 2023 du Conseil fédéral

<https://www.are.admin.ch/are/fr/home/developpement-durable/strategie/sdd.html>

- Les objectifs du développement durable de l'ONU

<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

COMMENT MINIMISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DES EXPOSITIONS?

Charte de responsabilité écologique et sociale des expositions

42 points répartis en 6 engagements

Consultation charte : <https://www.meg.ch/fr/propos-du-meg/musee-durable-responsable>

Téléchargement charte : <https://www.meg.ch/fr/media/2411/download?attachment>

En ligne depuis décembre 2022

ENGAGEMENT 1

LE MEG S'ENGAGE À REDUIRE SA CONSOMMATION

- Le MEG demande des scénographies légères et simples à mettre en œuvre et qui favorisent le réemploi.
- Le MEG utilise en priorité les équipements déjà à disposition et privilégie dans tous les cas la réutilisation des différentes constructions et matériaux utilisés dans les expositions précédentes.
- Le MEG réduit le recours à l'achat de nouveaux matériaux et équipements.
- Le MEG dirige ses prestataires et ses fournisseurs vers les filières de récupération et de réemploi dont il a connaissance (ex : Matériuum, Réalise, etc.).
- Le MEG collabore, si nécessaire, avec des entreprises bénéficiant d'une expertise dans le recyclage de certains types de matériaux.

ENGAGEMENT 2

LE MEG S'ENGAGE A CONTRÔLER L'ACHAT DES NOUVEAUX MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS

- Le MEG contrôle sa consommation de matière et d'énergie en évitant autant que possible le recours au neuf et au jetable.
- Le MEG s'engage à favoriser la mutualisation avec d'autres structures ou la location d'équipement.
- En cas d'achat, le MEG favorise les biens à longue durée de vie et proscrit le matériel à obsolescence rapide.
- Le MEG emploie prioritairement des produits et des matériaux écolabellisés (labels indépendants et reconnus) à faible impact environnemental.
- Le MEG privilégie les matériaux de proximité et bénéficiant de garanties de traçabilité.
- Le MEG réduit au minimum l'usage de produits comportant des composants polluants (encres, colles, peintures non acryliques, etc.).
- Le MEG réduit au minimum l'utilisation de matériaux polluants (matières plastiques, aggloméré, etc.).
- Le MEG utilise des consommables produits à partir de matières recyclées (cellophane, scotch, etc.) et encourage ses fournisseurs et prestataires à en faire de même.
- Le MEG limite autant que possible les matériaux à usage unique.

ENGAGEMENT 3

LE MEG S'ENGAGE À TRAVAILLER AVEC DES FOURNISSEURS ET DES PRESTATAIRES ENGAGÉS

- Le MEG intègre dans l'ensemble de ses consultations des engagements fermes en matière d'écoresponsabilité.
- Le MEG introduit pour toutes les consultations une pondération d'au moins 20% à la note pour les critères d'écoresponsabilité.
- Le MEG renforce ses attentes concernant les réponses des prestataires et des fournisseurs.
- Le MEG encourage, analyse et considère toute variante proposée par les prestataires et les fournisseurs dès lors que l'alternative permet de réduire l'impact environnemental.
- Le MEG peut exiger tout au long de la prestation et/ou à la fourniture des matériaux que le prestataire ou fournisseur présente une preuve des engagements écoresponsables pris lors de la réponse à l'appel d'offres.
- Le MEG encourage les prestataires et fournisseurs à réduire les emballages des marchandises et/ou demande des emballages recyclés ou, à défaut, recyclables.

ENGAGEMENT 4

LE MEG S'ENGAGE SOCIALEMENT

- Le MEG promeut les collaborations avec les prestataires et fournisseurs locaux et/ou dans un bassin géographique proche.
- Le MEG applique la Stratégie municipale 2020-2030 et attend des prestataires et fournisseurs qu'ils respectent ces engagements
- Le MEG lutte contre le travail précaire et participe à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi lorsque la nature des prestations le permet. Le MEG encourage ses prestataires et ses fournisseurs à en faire de même
- Le MEG collabore avec des sociétés favorisant le travail des personnes en situation de handicap, ou encourage les entreprises à faire appel aux acteurs de ce secteur lorsque la nature des prestations le permet
- Le MEG favorise une visite confortable en demandant la bonne prise en compte du guide pratique sur l'accessibilité en graphisme Accès-Cible et en tenant compte des accès pour les personnes à mobilité réduite ou déficientes visuelles.
- Le MEG s'engage à communiquer sur l'écoconception des expositions et sur son engagement durable au sein de chaque exposition.

ENGAGEMENT 5

LE MEG S'ENGAGE À RÉDUIRE LES DEPLACEMENTS DES PERSONNES, DES ŒUVRES ET DES MATÉRIAUX

- Le MEG limite les distances des déplacements et privilégie les modes de transport les moins polluants pour les personnes, les œuvres et les matériaux.
- Pour les œuvres présentées dans les expositions temporaires, le MEG privilégie ses propres collections. Si des emprunts sont jugés nécessaires, ils proviendront, par ordre de préférence, des collections se trouvant sur le territoire de Genève, de celles basées en Suisse, dans les pays européens limitrophes, et en dernier recours, si la raison d'être du projet d'exposition en dépend, dans les pays européens non limitrophes et sur un autre continent.
- Le MEG privilégie la collaboration avec des transporteurs d'art justifiant d'une démarche écoresponsable et/ou proposant des déplacements écologiques pour les œuvres.
- Le MEG réduit les transports d'œuvres dédiés et demande des transports groupés auprès des prêteurs lorsque cela est envisageable.
- Dans la mesure du possible, le MEG réemploie les caisses existantes et/ou réutilise les matériaux d'emballage pour les transports des œuvres auprès des différents emprunteurs et prêteurs.
- Le MEG limite autant que possible la venue des convoyeurs en proposant la réalisation des constats d'état et une supervision de l'accrochage des œuvres en visioconférence.
- Le MEG réduit au strict minimum les déplacements de son personnel.
- Le MEG applique le règlement de la Ville de Genève concernant l'ensemble des transports aériens individuels.
- Le MEG privilégie la collaboration avec des prestataires locaux ou dans un bassin proche afin de minimiser les distances pour les livraisons des marchandises.
- Le MEG s'engage à encourager ses publics et visiteurs et visiteuses à utiliser les modes de transport les moins polluants en identifiant des circuits d'accès de mobilité douce (vélo, marche, trottinette, etc.) et de transports publics sur ses supports de communication.

ENGAGEMENT 6

LE MEG S'ENGAGE SUR SES CHANTIERS

- Le MEG implémente la méthode des 5R : **R**éduire les déchets à la source, **R**éutiliser au maximum les supports produits, **R**ecycler les déchets ultimes, **R**enoncer lorsque c'est superflu et **R**éparer lorsque c'est encore possible.
- Le MEG applique une méthode stricte de tri des déchets (bois, carton, papier, verre, etc.).
- Le MEG étudie avec ses fournisseurs la possibilité de reprendre certains produits/fournitures/matériel après utilisation dans l'exposition pour assurer leur réutilisation, leur recyclage ou leur élimination.
- Le MEG garantit aux différents services de la Ville de Genève et aux filières de récupération et de réemploi (ex : Matériuum, Réalise, etc.) l'accès aux matériaux utilisés dans ses expositions.
- Le MEG effectue un bilan et demande aux équipes scénographiques une fiche de synthèse environnementale après chaque exposition (synthèse des typologies, quantités et origines des différents matériaux utilisés, volume de matériaux réemployés, recyclés, quantité de matériaux incinérés, etc.).
- Le MEG capitalise sur les retours d'expériences des différent-e-s intervenant-e-s sur le projet et alimente le système de veille afin d'être à la pointe des avancées sur les enjeux de durabilité.

COMMENT PRIORISER LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LORS DES CONSULTATIONS SCENOGRAPHIQUES ?

Appels d'offres scénographiques depuis 2021

Nouveau critère d'adjudication du mandat de scénographie

ECO-CONCEPTION = 20% de la note

40% = compréhension de la problématique

30% = qualité économique de l'offre

20 % = **Eco-conception**

10% = organisation du bureau et les références du soumissionnaire

QUELS SONT LES SOUS CRITERES D'ADJUDICATION ?

Dernière consultation

- Réutilisation du matériel technique, du mobilier et d'éléments de décors existants
- Approche d'une scénographie éco-responsable pour l'exposition
- Position actuelle et/ou démarche éco-responsable entreprises jusqu'à présent

RETOUR DES OFFRES DES CANDIDATS

L'analyse des offres concernant l'**éco-conception** se fait à partir des documents suivants :

- un plan général dans lequel apparaît les mobiliers réemployés de l'exposition précédente ainsi que le positionnement prévisionnel des vitrines Goppion dans le parcours ;
- un listing prévisionnel précisant l'utilisation pour l'exposition du matériel technique (audio-visuels et éclairage), du mobilier et d'éléments/matériaux de décors existants au MEG ;
- une note d'intention précisant les démarches envisagées pour le développement scénographique du projet ;
- le cycle de vie des matériaux envisagés, qualités environnementales et optimisation de leur utilisation (limitation des chutes, tri et valorisation en fin de chantier, réutilisation à l'issue de l'exposition) ;
- la position actuelle et/ou démarches éco-responsables entreprises jusqu'à présent dans le cadre de leurs activités. Des exemple(s) de réalisation engagée dans une démarche durable, considéré(s) comme pertinent(s) au regard du projet soumis sont à fournir;

Les candidats peuvent fournir en annexe tout autre document qu'il considère nécessaire ou pertinent.

Il est demandé par retour d'offre d'avoir pris connaissance de la CRESE.

CONSTATS

- Les scénographes consultés étaient tous sensibilisés autour de la question de l'éco-responsabilité
- Réponses assez similaires
- Les candidats répondent de manière +/- complète sur la question de l'éco-conception.
- Il est difficile à l'état de concours (esquisse) de s'engager parfaitement sur un projet et des matériaux. Le projet se construit réellement après la sélection de l'équipe scénographique
- Nouveautés :
 - un des candidats à proposer dans son groupement une personne dédiée à la question de l'éco-conception
 - Un autre candidat a stipulé un engagement pour une scénographie avec 80% de matériel réutilisé (mobilier spécifiques sourcés compris)

À RETENIR

- Un projet éco-conçu se construit au fur et à mesure
- Le musée impulse via ses engagements et ses consultations sa volonté de construire des expositions éco-responsables
- Implication nécessaire des équipes internes (travail de prospection et de veille, de vérification...)
- Travail constant en étroite collaboration entre l'équipe de scénographie et les équipes du musée

Deux exemples de scénographies éco-responsables

**Injustice environnementale –
Alternatives autochtones**
Sept 2021 – août 2022



Être(s) ensemble
Mai 2023 – janvier 2024





Concept scénographique:
« *Less is more* »

1. Conception simple à mettre en œuvre



1. Conception simple à mettre en œuvre



1. Conception simple à mettre en œuvre



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi: pavatex/tôles/rideaux



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi: banc



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi:
«Helvécia. Une histoire coloniale
oubliée» oct 2022 – janv 2023



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi:
«Être(s) ensemble» mai 2023- janvier 2024



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi de l'existant au MEG: vitrines



J. Watts

© MEG, J. Watts

Depuis 2015: parc de 30 vitrines

1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi de l'existant au MEG: neons
Exposition «Jean Dubuffet. Un barbare en Europe» sept 2020 – février 2021



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi de l'existant au MEG



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi:
«Helvécia. Une histoire coloniale
oubliée» oct 2022-janv 2023



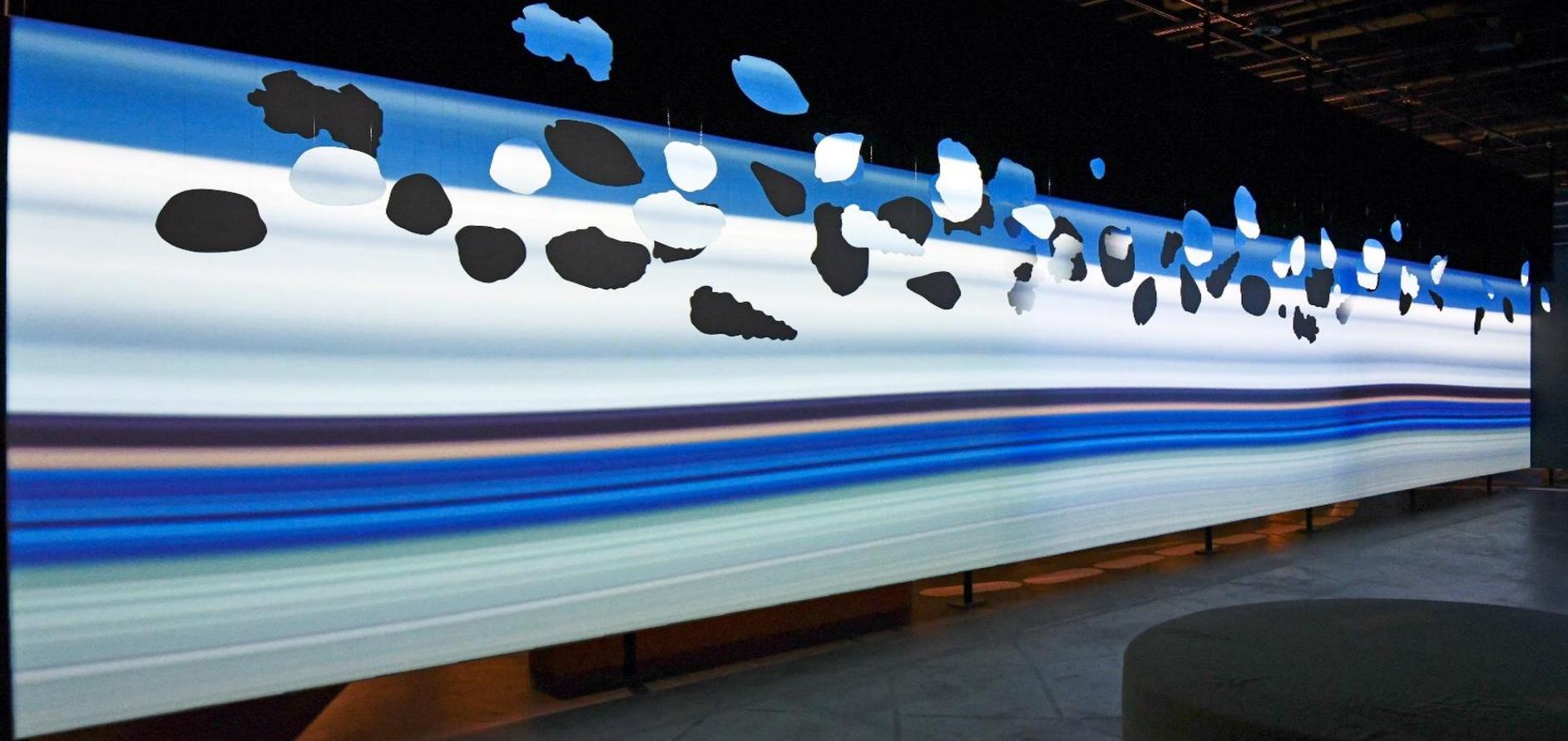
1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi de l'existant au MEG: écran 12 m



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

2. Conception permettant le réemploi de l'existant au MEG



1. Injustice environnementales – Alternatives autochtones

Ce qui n'a pas fonctionné ou pose des questions



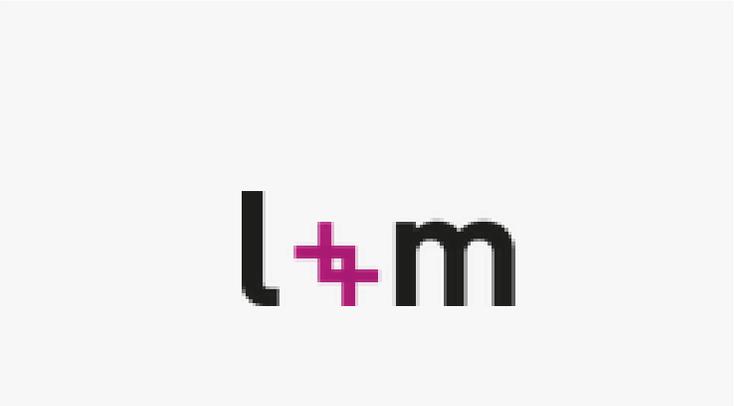
«tic tac» au sol

Accrochage des textes

Good plastic (Pays-Bas)

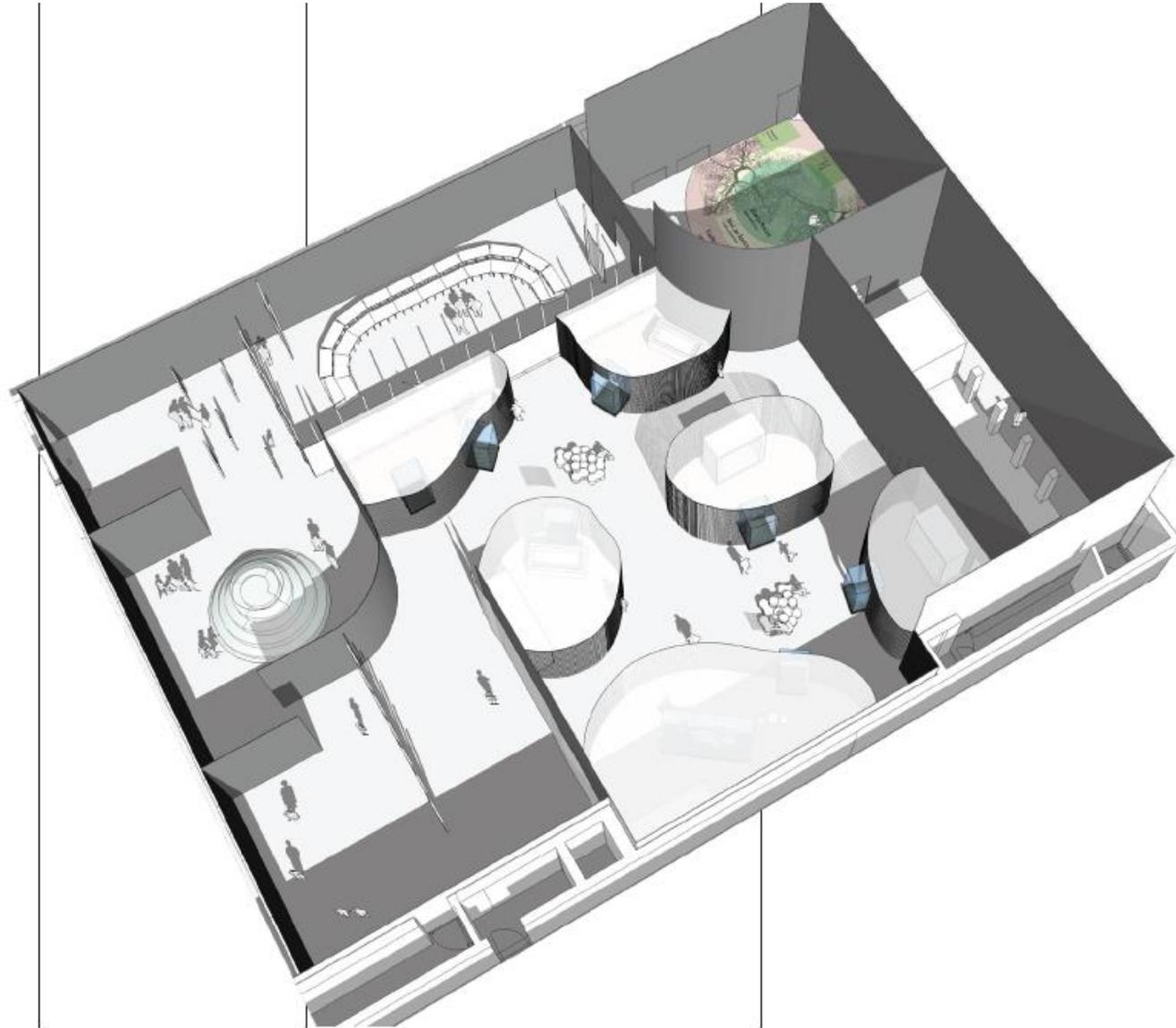


2. Être(s) ensemble



L + m

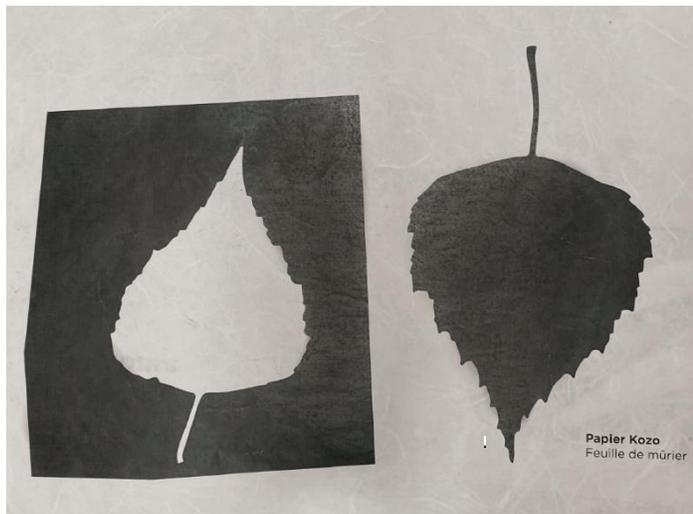
2. Être(s) ensemble



2. Être(s) ensemble

Éléments éco-responsable du projet

Textes en papier kozo – fibre de mûrier non traités (blanchi au clore)



Installation tour - argile



Rideau en colle thermofusible à réutiliser



Réalisation

Quand Orphée chantait

When Orpheus used to sing



Orphée et les animaux
de Paul Véronèse
1665



Le Chœur d'Orphée / **The Song of Orpheus**

Le vase est une œuvre de la collection de la Ville de Paris, Musée de la Ville de Paris, Paris. Il est attribué à un artiste grec du Ve siècle avant JC. Le vase est décoré d'une scène de la légende d'Orphée, qui joue de la lyre pour séduire les animaux et les oiseaux.

La sagesse du roi Salomon

The wisdom of king Solomon

Réalisation

2. Être(s) ensemble



La
nostalgie
du
paradis

Nostalgie
for
paradise

Réalisation

2. Être(s) ensemble



Conception permettant le réemploi de l'existant au MEG

Banc

Canapé rond

Parc audiovisuel

Vitrines

Rideaux (cordes, phoniques)

Coussins médiation

PAROIS



3. Choix de prestataires locaux / bassin proche > durabilité sociale

- Scénographe/graphiste/éclairagiste > **Lausanne**
- Programmation Ipad et bornes audiovisuelles > **Genève**
- Tournage, montage film > **Genève**
- Dispositifs interactifs > **Lausanne**
- Bois > **Genève et bassin lémanique**
- Externalisation constructions > **Lausanne**
- Impressions > **Genève**
- Peinture ORIF (jeunes en difficultés) > **Genève**
- Atelier du MEG :
 - + 2 menuisiers
 - + 1 technicien audiovisuel
 - + apprentis polydesigner
 - + civiliste

➤ FIN de l'exposition: Matérium, etc qui recycle

> Point 4: Entreprises à démarche éco-responsable?

5. Choix des matériaux éco-labélisés et/ou en réemploi

6. Choix de peintures et encres éco-labélisées



- Carton recyclé
- Peinture, vernis (A+, A++)
- Encre pour les textes
- MDF (BE.YOND de « swisskrono »)
- Blanc de Meudon
- Consommables labélisés écologiques
 1. Ruban adhésif en papier kraft.
 2. Sacs en papier kraft solides de grandes capacités pour la récupération des papiers lors des montages.
 3. Papier kraft en rouleau pour les emballages et protection contre la poussière d'éléments de scénographie.
 4. Rouleaux de protection bulles constitués à 80% de plastique recyclé.
 - Ruban adhésif polypropylène écologique.
 5. Sacs poubelle en polyéthylène (PE) haute pression écologique, entièrement recyclables labélisés « activeGREEN ».

5. Choix des matériaux éco-labélisés et/ou en réemploi

6. Choix de peintures et encres éco-labélisées

GOOD PLASTIC – nouveau matériau fait en portes de frigo recyclées.

Soutenir l'innovation, les start up qui travaillent avec nos déchets.



7. Utilisation du parc audiovisuel du MEG



Écrans
Projecteurs
Disques durs
Câblages techniques
Tablettes

- Achat de deux projecteurs à courte focale

MEG

	2018	Total 2018	2019		Total 2019	2020		Total 2020
	Janvier		Janvier	Janvier		Janvier		
	Unité		Unité	Tonne	m3	Unité	Tonne	
BOULEVARD CARL VOGT 65-67								
BOIS (BOIS B2)								
Taxe de traitement bois							16.51	16.51
Transport d'une benne 10m3 Bois						8		8
Transport d'une benne 12m3						1		1
Transport d'une benne 12m3 Bois						11		11
BOIS A PROBLEMES								
Taxe de traitement Bois à problème							5.91	5.91
Transport d'une benne 10m3 Bois						7		7
Transport d'une benne 12m3 Bois						1		1
DECHETS ENCOMBRANTS A TRIER								
Taxe de traitement d'encombrants							1.05	1.05
Transport d'une benne 12m3 d'encombrants						2		2
DIVERS								
DEMI-JOURNEE - Mise à disposition de manutentionnaire (1 chef d'équipe et 3 manutentionnaire)						6		6
JOURNEE - Mise à disposition de manutentionnaire (1 chef d'équipe et 3 manutentionnaire)						2		2
LAINES DE VERRE								
Taxe de traitement laine de verre							0.31	0.31
Transport et vidage d'une benne 12m3						1		1
VENTE								
Marquage "MEG"						2		2
Vente de container 140 lts picto verre et alu						2		2
Vente de sacs 200 lts de laine de verre (à l'unité)						50		50
Vente d'un container 770 litres	1	1						
PLACE LIVRAISON - en face du 25 rue des Bains								
DIVERS								
Mise à disposition de personnel (demie journée)			2			2		
Mise à disposition de personnel (journée)			2			2		
Transport et vidage d'une benne 12m3			14			14		
Taxe de traitement bois				10.2		10.2		
Taxe de traitement déchets à trier					10	10		
Taxe de traitement déchets volumineux				2.69		2.69		

M E G

Comment réutiliser les murs d'une exposition à l'autre ?



**URGENCE
CLIMAT**



UNE MEDIATION DURABLE ?



Processus - Remise
en question -
Création de
nouveaux savoir-
faire



Comment inclure les publics dans un processus durable ?



Co-construire,
interroger,
consulter...



Le musée
comme lieu de
ressource.
Des publics en
action.



La durabilité, une
thématique transversale:
Exposition permanente
et expositions
temporaires.









A group of children and adults are gathered around a table covered with a white cloth. On the table is a large pile of brown, textured objects, possibly nuts or seeds. The children are looking at the objects with interest. One child is reaching out to touch them. The adults are also looking at the objects. The background is a room with a yellow wall and a window. The text "Les plus petit-e-s découvrent le MEG en musique" is overlaid on the image.

Les plus petit-e-s
découvrent le MEG
en musique























Un changement dans les manières de travailler.

Des méthodes durables: co-construire





Penser plus loin.
La durabilité sociale et
environnementale.
Viser la réduction des
inégalités (inclusion)
pour un musée plus
durable.





Merci
beaucoup

